

Québec, 27 janvier 2015

Monsieur Jacques Boivin
Direction générale de l'urbanisme et
de l'aménagement du territoire
Ministère des Affaires municipales, et Occupation du territoire
Édifice Jean-Baptiste-de La Salle
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir la précision suivante:

1. Est-ce que des municipalités du Québec ont utilisé les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales* afin d'obtenir des informations détaillées concernant les matières radioactives circulant sur leur territoire?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission